

ABONNE
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
On an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES

25 centimes la ligne

50 centimes la ligne

Announcements

at Bureau

et de

à Cahors

rue de la Mairie

d'avance.

Les Lettres ou paquets

franchis sont rigoureusement

refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de

la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 25 Avril 1868.

A NOS LECTEURS

Le tirage supplémentaire du Journal du Lot, destiné à fournir le commencement de MARCELLE aux nouveaux souscripteurs, étant presque épuisé, nous engageons ceux qui veulent posséder complète l'œuvre remarquable d'Amédée Achard, à nous faire parvenir leur abonnement avant le 1er mai.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date (Du 23, Du 24, Du 25), Rte 3 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0.

BULLETIN.

La séance d'hier, à la chambre des députés de Madrid, a été suspendue par suite du décès du maréchal Narvaez. On ne saurait méconnaître que la mort du duc de Valence aura de graves conséquences quant à la situation politique et sociale de la péninsule.

Le parlement anglais a repris ses séances. Une motion tendant à l'abolition de la peine de mort a été rejetée à la chambre des communes par 127 voix contre 23. L'assemblée a adopté un bill demandant que l'exécution des criminels ait lieu à l'intérieur des prisons et non en place publique.

Le fénianisme, que l'on croyait apaisé, recommence ses sombres méfaits. Un membre du parlement pour l'Irlande a été tué en rentrant chez lui. Hier soir, deux fainians ont été arrêtés près de Buckingham Palace; ils étaient porteurs de bombes grégoises; on présume que leur intention était de mettre le feu au palais.

L'évêque Goss, de Liverpool, a ordonné que des prières fussent faites pour l'abolition de la dotation de l'Eglise d'Irlande. Il a dit que le Pape et les prélats irlandais considéreraient ensuite l'établissement de la foi catholique romaine en Irlande comme religion nationale.

Le gouvernement italien est décidé à réprimer

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 25 avril 1868.

MARCELLE

AMÉDÉE ACHARD.

IV (Suite.)

En parlant du succès qu'elle avait obtenu à son entrée dans le monde, madame de Chervette n'avait rien exagéré. On l'avait remarquée. Le mariage l'avait embellie. Des femmes qui étaient en possession de la mode lui faisaient l'honneur de s'occuper d'elle. C'est déjà un triomphe que d'être déignée. Mais les railleries ne pouvaient rien contre la perfection de ses mains, l'abondance de ses cheveux, la souplesse de sa taille. Sa bonne santé ne nuisait pas à la délicatesse de ses formes qui restaient fines en étant rondes. On avait beau dire qu'elle avait la bouche un peu grande, le menton ambitieux, le nez irrégulier, les hommes écoutaient du bout de l'oreille, et leur sourire semblait dire : Ressemblez-lui donc si vous pouvez ! De plus, elle n'était point sott; madame de Givray le savait.

Cette découverte ramena l'attention de la belle dame du côté de M. de Chervette. La tactique d'Annibal, qui portait la guerre chez les Romains, n'est point inconnue des femmes. Madame de Givray n'avait point oublié la réponse imprudente de Marcelle; La reproduction est interdite.

énergiquement les désordres qui se sont produits dans diverses localités. Déjà, l'on a arrêté un certain nombre d'individus connus par le triste et mystérieux vagabondage qu'ils exercent et pour des procès criminels déjà subis. On les a incarcérés aux Murales. On a aussi éloigné quelques réfugiés. On les interne dans des villes où ils ne pourront pas nuire.

Contrairement aux bruits répandus sur les conséquences de l'ukase impérial qui supprime la Pologne, le Journal de St-Petersbourg dit : « Il n'y a rien de changé dans la position des consulats à Varsovie qui, du reste, n'ont jamais eu un caractère diplomatique. »

On a reçu à Londres plusieurs dépêches d'Asbyssinie dont la dernière est du 1er avril :

A cette date, le quartier général et la première brigade étaient à Abricon, à 10 milles du fleuve Jidda; la deuxième brigade, qui est à 12 milles en arrière, se concentrera à Suidiay, sur la rive gauche de la Jidda, avec des batteries d'artillerie et des éléphants pendant qu'on procédera à la réparation des chemins. Théodoros est campé avec 20,000 hommes à une certaine distance de Magdala et à 30 milles du fleuve Barhilo. Les prisonniers sont en bonne santé. Rassam, l'un d'eux, a été délivré de ses fers et est maintenant traité avec plus d'égards.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Londres, 23 avril.

Les journaux anglais de ce matin publient la dépêche suivante (dont nous leur laissons toute la responsabilité) :

Shangai, 19 mars.

D'après des avis du Japon, une partie de l'équipage d'un canot appartenant au bâtiment français le Duplex aurait été massacrée. Le gouvernement japonais a offert de donner satisfaction. On assure que tous les ministres étrangers, au Japon, hors le ministre d'Angleterre, ont abaissé leur pavillon

Londres, 22 avril soir.

Un meeting, auquel près de 8,000 personnes ont assisté, s'est réuni dans le tabernacle du Rév. M. Spurgeon, sous la présidence de M. Bright, pour entendre une adresse de M. Mason-Jones relative à l'Eglise de l'Irlande.

M. Bright a dit que l'Eglise irlandaise est depuis 300 ans une insulte immense pour la majorité du

froissée elle voulut faire voir à cette audacieuse que son cher Henri ne serait point fâché, à l'occasion, de prendre la place de M. de Givray. Vaincre sur ses terres, c'était vaincre deux fois. Un soir de bal, et tandis que Marcelle valsait dans une galerie, elle entama les hostilités, des hostilités rétrospectives, par une cantilène sur la mélancolie. Elle était triste, elle souffrait, elle avait des regrets, elle vivait par le souvenir et dans un souvenir. C'était comme un coup de sonde jeté en plein cœur.

— Au moins, dites-moi que vous êtes heureux, et je serai à demi consolée, dit-elle en finissant. Quelque chose de chaud passa dans les veines d'Henri. Certes, madame de Givray, celle qu'il avait appelée Mathilde un long temps, n'avait ni la jeunesse ni la beauté de Marcelle, mais elle avait cette impérieuse séduction qu'on pourrait appeler la séduction du mal, ce charme vénéneux que donnent l'abus des rêveries dans l'atmosphère irritante d'un bouddoir, l'habitude des convoitises, la recherche des compromissions, le goût des galanteries. Elle avait la grâce d'Ève après sa chute, le parfum de Madeleine avant la Rédemption. Il y avait comme de la fascination dans l'atmosphère qu'on respirait autour d'elle, une fascination dont la source était malsaine, mais à laquelle il était malaisé de résister, surtout lorsqu'on en avait savouré l'ivresse.

— Heureux ! répliqua M. de Chervette, je m'efforce d'oublier, c'est déjà beaucoup !

Le bras de madame de Givray pressa le sien doucement.

— Oublier, et pourquoi ? reprit-elle. Malgré leurs prétentions à toutes les supériorités, quand j'écoute les hommes, je me réjouis d'être femme. Il y a des souffrances que j'aime, des tristesses dont je ne voudrais pas être séparée. Quand tout est brisé, n'est-ce pas encore un lien qui subsiste, un lien qui réunit ? Ce n'est donc rien, cela ? On m'a conté maintes fois qu'il suffisait d'un câble fragile pour sauver tout l'é-

peuple irlandais. L'orateur a fait appel au concours des membres du meeting pour l'aider à combattre cette institution.

Le discours de M. Bright a été accueilli avec un vif enthousiasme.

Washington, 22 avril.

Le procès de M. Johnson a continué aujourd'hui. M. Southwell, membre du comité d'accusation, a répondu aux points plaidés par la défense et s'est attaché à démontrer que les preuves fournies avaient complètement justifié les charges élevées contre le président. M. Southwell a réclaté énergiquement la condamnation de ce dernier.

St-Petersbourg, 23 avril.

On assure que l'Empereur n'a sanctionné que dans la mesure la plus restreinte le projet de fonder en Pologne des majorats formés au moyen de domaines et de biens confisqués.

Copenhague, 22 avril.

Séance du Landsting. — Le président du Conseil déclare que si la loi sur les communautés libres n'est pas adoptée, le cabinet entier se retirera, ne voulant pas assumer sur lui la responsabilité d'un plus long ajournement de cette question.

Florence, 22 avril.

Hier le roi a conféré le Collier de l'Annonciade à l'archevêque de Turin et à MM. Desambroisi, Solopis et Casati.

Madrid, 23 août, 9 h. du matin.

Le duc de Valence est mort ce matin, à 7 heures et demie, après avoir reçu les derniers sacrements et la bénédiction apostolique que le Saint-Père lui a envoyée avec une absolution complète.

Chemins Vicinaux

Le projet de loi relatif à l'achèvement des chemins vicinaux et à la création d'une caisse spéciale pour leur exécution, vient d'être distribué à MM. les députés, ainsi que l'exposé des motifs qui le précède. Ce document contient plusieurs détails qui, en faisant comprendre l'importance des travaux qu'il reste à terminer établissent les progrès immenses qu'ont faits déjà dans notre pays les voies de communication grâce à la sollicitude constante du gouvernement de l'Empereur. Ainsi, sur 532,326 kilomètres de chemins de grande communication d'intérêt commun et ordinaires, on en a mis à présent 241,472 en état d'entretien.

Quant aux chemins à construire, ils s'élèvent pour la grande vicinalité, à 9,957 kilomètres pour les chemins d'intérêt commun 29,081 pour les chemins vicinaux ordinaires 142,502.

En prenant, pour point de départ, les travaux exécutés en 1865, année normale et répondant assez exactement à ce qui s'est fait pendant les précédentes, on trouve qu'il a été amené à

quipage d'un vaisseau naufragé... Laissez-moi croire que le souvenir est entre nous comme ce câble protecteur.

— Vous a-t-on dit aussi que souvent ce chanvre mobile se rompt et que le matelot qui s'était confié à son appui disparaissait dans les flots ?

Madame de Givray ralentit sa marche, et se dirigeant vers une serre où la clarté, tamisée par le feuillage, était moins vive, reprit d'une voix caressante :

— Vous avez donc bien souffert, mon ami ? Vous m'aimiez donc plus encore que je ne le savais ?

— Je connais une chambre solitaire où, malgré le tourbillon de ma vie, je ne puis m'empêcher d'entrer encore; elle est déserte et silencieuse; la pendule est arrêtée, l'aiguille marque une heure qui ne reviendra plus; je reste longtemps assis à la même place, regardant un fauteuil vide, des rideaux qui ne se ferment plus. Je respire de vagues parfums, plus fidèles que celle qui les a laissés, je m'enivre de leurs senteurs qui me rappellent la fuite de tout ce que j'ai aimé; je marche, au hasard, caressant des fleurs desséchées; je répète à voix basse des mots qu'elle m'a dits, je m'arrache enfin de cette solitude, je jure de n'y plus revenir, et j'y reviens...

— Et votre cœur n'y a jamais invoqué l'image disparue ? Il me semble, à moi, que, si tout votre être l'appelait, vous la verriez tout à coup apparaître et s'incliner vers vous.

— Mathilde !

Il n'acheva pas; Marcelle se montra à l'extrémité de la galerie et madame de Givray s'était éloignée.

Le lendemain, une affaire imprévue appela subitement M. de Chervette hors de chez lui; il n'y rentra que fort tard dans la soirée. Marcelle l'attendait un livre à la main.

— J'étais un peu inquiète, lui dit-elle, mais votre visage me rassure : vous avez l'air rayonnant.

M. de Chervette, en effet, avait des flammes dans

l'état d'entretien : chemins de grande communication 1,140 kilomètres; chemins d'intérêt commun, 2,530; chemins ordinaires 3,768; total 7,438 kilomètres.

On doit supposer que la même activité régnera sur les chemins de grande et de moyenne communication.

On aurait dès lors, à construire, chaque année : Chemins de grande communication 1140 kilomètres; chemins d'intérêt commun 2,530; chemins de petite vicinalité 14,250. Total 17,920 kilomètres.

C'est une augmentation de 10,432 kilomètres sur le travail actuel, et ce serait certainement une chose qui paraîtrait bien considérable si l'on ne se rappelait : 1° que le travail a été jusqu'ici limité par l'insuffisance des ressources; 2° que l'augmentation du travail doit se répartir sur 37,548 communes, et, par conséquent, se subdiviser de telle sorte que le surcroît ne saurait être excessif pour aucune.

Les chiffres qui précèdent démontrent que si l'on a beaucoup fait, il reste plus encore à faire. Il faut donc, pour obtenir les derniers résultats que nous venons d'énoncer, qu'un concours actif et résolu des communes et de l'Etat, fournisse les moyens de mener l'œuvre jusqu'à son complet achèvement.

Le principal caractère de la loi nouvelle est de ne rien changer dans l'organisation du service vicinal. La loi du 21 mai 1836 a reçu, du temps et des suffrages de tous les hommes compétents, une consécration administrative qu'il faut respecter. Les lois postérieures, une jurisprudence, des pratiques éclairées par l'expérience y ont ajouté; et l'organisation complète du service vicinal suffit aux besoins du présent, comme elle suffira aux exigences de l'avenir. Les communes restent chargées de la construction et de l'entretien des chemins, et l'intervention de l'Etat n'a d'autre caractère que l'octroi d'un concours à une œuvre qu'il n'entend ni prendre à sa charge ni exécuter lui-même. Ce concours est dès-lors subordonné aux efforts que les localités feront elles-mêmes. Le projet est basé sur la supposition, énoncée dans la lettre impériale du 15 août 1867, d'un énergique concours de tous les intéressés.

Les communes s'imposeront toutes les charges que la loi leur indique pour assister le service de la vicinalité, elles ne reculeront pas devant les sacrifices plus grands encore que l'état de leurs chemins peut réclamer, et, de leur côté, les départements, usant de la

les yeux. Avec cette hypocrisie féline dont tous les hommes ne sont pas exempts, il attirait Marcelle sur ses genoux.

— C'est qu'une affaire que je croyais perdue est sauvée, par miracle, à tout jamais ! répondit-il.

V.

Cependant les visites de M. de Vandelle ne cessaient pas. Il éprouvait auprès de madame de Chervette un trouble qui le charmait et qu'il analysait en homme expert en toutes sortes de sensations. Cette occupation trompait l'uniformité de ses jours. C'était un condiment à son oisiveté. Quand il la quittait après des conversations dont il prolongeait à dessein les modulations diverses, il se surprenait quelquefois à désirer d'en devenir amoureux.

— C'est bien difficile, se disait-il, et la meilleure preuve que je n'en suis pas épris, c'est que je voudrais l'être... Le temps m'y aidera peut-être.

Il soupirait là-dessus et attendait avec une certaine impatience une occasion nouvelle de la revoir. Cette impatience lui semblait un bon signe, et aussi le peu de distractions que lui apportaient les parties de whist ou de baccarat auxquelles, avant de la connaître, une bonne moitié de ses soirées appartenait. Il s'étonne même d'avoir pu jadis y trouver un plaisir aussi constant.

— Il est vrai que le jeu a toujours été pour moi une affaire d'imitation plus que de conviction, reprit-il tristement; réussirai-je mieux dans ma nouvelle entreprise ? y mettrai-je plus de suite et de sincérité ?... Qui sait ?

Une des marques de l'ennui profond qui dévore l'existence d'un grand nombre d'hommes de ce temps-ci, c'est la masse énorme de distractions qu'ils appellent à leur aide pour la remplir. Les courses, le jeu, les affaires, les voyages, ils multiplient tout et

faculté que leur ouvre l'article 8 de la loi du 21 mai 1836, alloueront des subventions proportionnées à la grandeur de la dépense, c'est à ce prix seulement que le concours de l'Etat pourra être efficace et sous ces conditions qu'il sera accordé.

Enfin, il n'est pas dérogé davantage aux lois qui régissent les corps municipaux et départementaux, et c'est conformément à ces règles, dans la plénitude de leurs attributions, qu'ils auront à délibérer et à assurer le succès de la grande mesure réclamée par eux et qui leur promet tant d'avantages.

Nous n'entrerons pas dans les détails financiers de la loi, tout le monde les connaît.

Nous avons voulu seulement en indiquer le point de départ et les plans généraux, afin d'en proclamer l'opportunité et le caractère éminemment pratique.

Pour extrait : A. Layton.

EXPÉDITION D'ABYSSINIE.

On lit dans le Times du 21 avril :

La courte dépêche d'Abyssinie que nous avons publiée vendredi est expliquée d'une manière satisfaisante par la correspondance détaillée contenue dans nos numéros d'hier et d'aujourd'hui. Le télégramme de sir R. Napier était daté du 23 et nos lettres vont jusqu'au 49. En comparant entre eux ces documents, nous pouvons constater non seulement le point où se trouvait le corps expéditionnaire au moment du départ des dernières nouvelles, mais encore ce à quoi il pouvait s'attendre, et par conséquent nous pouvons hasarder quelques conjectures sur l'issue de la guerre. On peut se rappeler qu'entre Magdala et le point de débarquement de l'armée à Zoulla sur la mer Rouge, on supposait qu'il y avait une distance d'environ 400 milles. Il paraît maintenant probable que cette évaluation était exagérée et qu'un chiffre de 350 milles serait plus près de la vérité. La route, entre ces deux points extrêmes, se dirige constamment du Nord au Sud, et elle est partagée par des stations dont les noms sont désormais familiers à nos lecteurs. Juste à moitié chemin entre Zoulla et Magdala, se trouve Antalo qui est le poste le plus avancé ou le dépôt le plus avancé où l'on ait laissé des troupes. D'Antalo à Magdala il y aurait donc d'après les calculs ordinaires, environ 175 milles et à mi-chemin, entre ces deux villes, est situé le village de Lot. C'est de ce point qu'est daté le télégramme de sir R. Napier du 23 mars, lequel donne un chiffre de 60 milles comme représentant la distance du camp d'avant-garde à Magdala. D'après l'évaluation que nous avons donnée, cette distance dépasserait 80 milles ; mais cette différence s'explique probablement par les détails de marche indiqués dans notre correspondance spéciale.

L'armée, c'est-à-dire le corps destiné à combattre, marche sur Magdala en trois divisions d'environ 1,800 hommes chacune, tandis que le reste des troupes est employé à garder les divers postes fortifiés échelonnés entre Zoulla et Antalo. Sir R. Napier se trouve avec la première de ses divisions, que l'on appelle le corps des pionniers, mais en avant même de cette division, marche une compagnie de reconnaissance qui se tient toujours en tête à 25 milles de distance. Si donc le camp d'avant-garde, dont il est question dans la dépêche, n'est pas le camp de sir R. Napier lui-même, mais bien celui de la compagnie de reconnaissance, la distance à laquelle il serait de Magdala, correspondrait exactement aux 60 milles de notre calcul, il paraît du reste, qu'il se trouve encore plus près de Théodoros un représentant de l'Angleterre, car M. Munzinger a été envoyé en avant avec une mission diplomatique pour Gobaze, et il est arrivé à 40 milles de Magdala.

« Théodoros à Magdala montre de l'inquiétude » voilà les termes de la dépêche. Jusqu'à présent on ne savait point avec certitude que Théodoros fût à Magdala, et il était encore plus difficile de rien dire à l'égard de ses dispositions. A présent, il n'est plus hors d'atteinte non seulement pour nos émissaires mais encore pour nos armes ; au moins, espérons-nous qu'il en est ainsi.

Pour extrait : A. Layton.

rien ne comble le gouffre. Des physiologistes qui voudraient chercher le secret de cet ennui, le découvrirait peut-être dans l'absence de passion. Les mieux partagés au point de vue de la naissance, de l'éducation, de la fortune, en ressentent pareillement l'aiguillon. Ils n'aiment pas plus leurs chevaux que leurs maîtresses ; et si la mode le voulait, demain ils videraient leurs écuries comme ils ont vidé leurs cœurs.

Malgré le malaise indéfinissable qu'elle ressentait, toutes les surfaces de la vie suffisaient encore à Marcelle. Son esprit, rempli de confiance, n'était pas entré dans la période redoutable où l'on cherche et l'on crée. Elle se sentait droite, honnête, aimante, le sang d'une jeunesse énergique gonflait son cœur ; pourquoi, animée du désir de bien faire, ne parviendrait-elle pas à étendre de ouate et de duvet ce nid dans lequel elle était entrée si complaisamment ? Elle s'y employait de son mieux, avec courage et persévérance ; les progrès lui paraissaient bien lents. Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir des assiduités de M. de Vandelle. L'instinct féminin l'avertit que l'amitié seule n'a pas cette allure et cet empressement. Elle eût désiré que M. de Chervette s'en aperçût également ; mais alors M. de Chervette avait de bonnes raisons, une surtout, pour ne rien remarquer. Quelque chose saigna au fond du cœur de Marcelle.

« Il faut que je me trompe, se dit-elle ; les choses doivent marcher ainsi... Que de chimères on se fait quand on est jeune ! Paris corrige tout cela. »

« Je vois cependant lui répondit qu'elle ne se trompait pas. A quelque temps de là, elle se trouvait une après-midi dans une petite pièce où elle se tenait quelquefois, lorsqu'elle n'attendait personne ; ses mains se promenaient sur les touches d'un piano, et elle chantait à demi-voix une chanson espagnole alors fort à la mode. M. de Vandelle, qui la venait voir en dehors de ses jours de réception, parut sur le seuil.

Revue des Journaux

FRANCE.

Le journal la France se préoccupe de la ligne de conduite, que, dans la période actuelle du second Empire, doit adopter le parti conservateur dans l'intérêt de l'ordre et de la liberté :

« Depuis longtemps, écrit M. J. Cohen, nous faisons appel à l'initiative individuelle dans le mouvement de la vie publique. Demander tout à l'Etat : la protection, l'impulsion, l'action ; le forcer à intervenir dans les petites choses comme dans les grandes, en faire le tuteur, et l'agent de tous les intérêts ; accroître démesurément sa responsabilité et le compromettre sans cesse en l'engageant toujours : c'est un système d'effacement qui ne saurait convenir à un peuple libre.

« Dans les élections en particulier, il est temps que le gouvernement cesse d'être seul exposé aux chances du scrutin, de telle sorte que sur chaque candidature se pose la question gouvernementale dans ce qu'elle a de plus considérable et de plus personnel, l'échec local d'un parti est un fait sans grande importance, l'échec d'un gouvernement est toujours un symptôme grave.

« Entre le pouvoir et les partis extrêmes il faut placer l'union de toutes les forces conservatrices. Le parti conservateur doit s'organiser dans les divers éléments qui le composent et qui n'excluent que la réaction obstinée qui veut empêcher tous les progrès, et la révolution qui veut renverser les institutions actuelles. C'est à lui qu'il appartient de faire contre poids aux efforts des ennemis de l'Empire et à cette union soit coalition libérale qui n'est au fond qu'une coalition révolutionnaire. »

PATRIE.

La Patrie après avoir fait observer que plusieurs des articles sur lesquels repose l'accusation dirigée contre le président Johnson, ayant été successivement abandonnés, l'accusation ne porte plus au fond sur la question de savoir si M. Johnson a violé la loi en chassant du ministère de la guerre M. Stanton qui devait sa nomination à un autre président, c'est-à-dire à M. Lincoln. « Or, sur ce point, ajoute M. Félix Auceigne, les plus éminents juristes de l'union pensent que M. Johnson s'est conduit d'après l'esprit et la lettre de la constitution. En cet état de choses les radicaux craignent de ne pouvoir réunir les deux tiers de voix nécessaires pour assurer la condamnation. Il suffit que sept ou huit sénateurs républicains se joignent au douze démocrates de la chambre haute pour que la majorité des deux tiers ne puisse être trouvée, et pour que le président soit acquitté. Aussi, il n'y a pas de menaces qu'on n'adresse aux sénateurs républicains indécis. Un journal de New-York conseille à leurs commentants d'aller à Washington, « veiller leurs sénateurs, de s'asseoir à côté d'eux et de les forcer à voter pour la cause de Dieu et de la justice. »

DÉBATS.

Le Journal des Débats fait remarquer, sous la signature de M. P. David, que l'on se fait à St-Petersbourg une étrange illusion si l'on s' imagine, comme l'a dit M. d'Oubril à M. de Bismark, qu'il suffit d'un ukase supprimant le royaume de Pologne pour qu'il n'y ait plus

désormais de question polonaise. Sans doute c'est une question qui ne se posera plus diplomatiquement si les puissances acceptent l'ukase sans protestation, mais cela ne l'empêchera pas de se poser révolutionnairement en toute occasion. »

MONDE

Le Monde s'attache à constater que lors des récentes tentatives du fénianisme, les évêques et les prêtres irlandais n'avaient qu'un mot à dire pour jeter toute l'Irlande dans la révolution : « Les prétextes ne manquaient pas pour justifier cette conduite, poursuit M. Armand Ravelet. Il est certain que l'Angleterre s'est montrée pour les Irlandais le plus dur des tyrans. Elle les a opprimés dans leur foi, dépossédés de leurs biens, contraints à s'expatrier ou à mourir de misère. Pourquoi ne pas résister par la force ? En encourageant cette résistance, l'Eglise acquerrait, en un seul moment, une popularité sans pareille tous les mécontents de la terre la-prenaient pour guide et la révolution proprement dite, la révolution athée était dépossédée de son influence. L'Eglise n'a pas cédé à cette tentation ; elle ne l'a même pas éprouvée. Elle sait être impopulaire quand il le faut, aussi courageuse contre les peuples que contre les rois. Il y a trente ans, elle criait à l'Angleterre alors hautaine et dédaigneuse. Justice, justice, et aujourd'hui elle crie à l'Irlande irritée : Patience. »

Pour extrait A. Layton.

Nouvelles du jour

La Gazette des étrangers publie le fragment ci-dessous d'une lettre de l'Impératrice au sujet d'une visite faite par S. M. il y a plusieurs mois, aux cholériques de la Somme :

« Je n'ai point tout ce bruit qu'on fait de mon voyage à Amiens. Il n'y a là ni courage, ni mérite ; tout au plus un simple devoir de position que je suis bien aise d'avoir rempli. Ne me parlez donc plus d'héroïsme, je n'ai sauvé personne et même plus d'un pauvre malade a dû être bien incommodé des préparatifs qu'on a faits dans les salles pour me recevoir. Réservons les grands mots pour les grandes choses, par exemple pour louer le dévouement sublime des religieuses, qui ne se contentent pas de visiter les malades pendant une heure, mais qui les assistent jusqu'au retour de la santé ou jusqu'à la mort. »

Le rédacteur de la Gazette accompagne cette citation des lignes suivantes :

« Ce fragment de lettre donne, du caractère de l'Impératrice Eugénie, une idée plus exacte que n'en saurait donner l'étude la plus approfondie. L'esprit de justice, la modération et le rare bon sens qui distinguent la mère du Prince Impérial, éclatent ici à chaque mot. Quelle manière simple et vraie d'apprécier le voyage d'Amiens ! quelle leçon pour ces flatteurs malsadroits, dont les louanges outrées finissent par rendre ridicules les choses même les plus dignes de tous les respects ! »

Un télégramme de Turin, annonce que le mariage du prince Humbert et de la princesse Marguerite a été célébré mercredi, dans la cathédrale de cette ville, en présence des princes étrangers, du corps diplomatique, des délégations du Sénat, et de la Chambre des députés. Mgr l'archevêque de Turin, assisté de quatre évêques, a donné la bénédiction

avec un élan de tendresse passionnée.

Elle le regarda.

« Si je vous entendais une seconde fois chanter ainsi, lui dit-il, je vous aimerais un fou. »

Elle se leva bouleversée. M. de Vandelle s'éloigna comme un homme effrayé de ce qu'il a dit. Marcelle resta debout, la main appuyée au dossier d'un fauteuil, toute tremblante. L'aveu ne l'avait pas surpris ; ce qui troublait son cœur, c'était la voix, l'accent, l'expression vivante et profonde. Pourquoi Gaston et non pas un autre qui avait le droit de parler ainsi ? Elle se laissa tomber sur un siège et, toute pensive, se mit à pleurer. Sa pensée allait vers Henri, mais elle n'en voulait pas à Gaston.

M. de Vandelle, en ce moment, marchait d'un pas élastique sur le trottoir de la Chaussée-d'Antin. Il était tout épanné de l'émotion sincère qu'il venait d'éprouver, tout étonné et en même temps tout charmé. Il s'en croyait sevré pour le reste de ses jours.

C'est un peu jeune, se disait-il, mais c'est bon d'être jeune. Je ne dois pas à des personnes qui ne m'ont rien laissé, désirer la moitié des sensations heureuses que je viens de savourer en un quart d'heure ! J'ai aimé, oui, de bonne foi j'ai aimé pendant cinq minutes et cela m'a paru charmant. Si seulement cela pouvait durer avec la même douceur et la même intensité ! Mais demain... mais après-demain... mais le jour suivant, où en serai-je ?... Que m'importe, après tout... Demain, je verrai bien... La seule chose sérieuse, c'est aujourd'hui... Je ne m'ennuie pas, et je donnerais tous les clubs du monde pour un houbidou tendu de satin de Chine que je connais... L'adorable personne ! Et qu'elle vaut la peine qu'on l'adore ! S'est-elle dressée, quand je lui ai parlé !... Quelle pâleur sur son visage ! Voilà une émotion qui n'est pas jouée... et qui lui allait bien, cependant... Le meilleur de tout cela, c'est que je n'ai plus rien à lui apprendre... C'est toujours, avec certaines femmes, un cap difficile à franchir ; on est quelque-

aux jeunes époux. La ville était en fête et remplie d'une foule immense.

« On lit dans le Moniteur du soir :

« Le bon sens public, fait justice des bruits de guerre et des rumeurs alarmantes imaginées et propagées par les calculs de la spéculation. Un heureux apaisement se manifeste de plus en plus dans les esprits, et, tandis que le gouvernement français ne néglige rien pour décourager les aspirations belliqueuses et pour affermir la paix générale, les autres cabinets comprennent aussi que leur devoir est de mettre leur influence au service des idées de modération et d'équité. »

« Un décret impérial autorise la Banque de France à créer une succursale à Epinal.

« Le dépôt du dossier de l'affaire Lesurque a été effectué, hier, au greffe de la cour de cassation ; ce dossier contient seize liasses assez volumineuses. M. le procureur général Delangle a joint à ce dossier un réquisitoire tendant à ce qu'il plaise à la cour de cassation de faire droit à la demande de la demoiselle Virginie Lesurques, fille de Joseph Lesurques, condamné à mort le 18 thermidor au IX, par le tribunal criminel de la Seine.

« M. le duc de Valençay, fait démentir le bruit de la prochaine publication des Mémoires de M. de Talleyrand. D'après la volonté testamentaire de l'illustre défunt, ses mémoires, qui sont entre les mains de M. Paul Andral, ne doivent rien voir le jour, que dans un assez grand nombre d'années. Les mémoires qui vont être publiés sont ceux du comte d'Alton-Shée, ancien pair de France.

« Le discours prononcé par M. Jules Favre en prenant la place de M. Victor Cousin, n'a pas tenu tout ce qu'en promettaient les chercheurs de scandale ! L'illustre écrivain a été vif sans être acerbe, incrédule dans une certaine mesure et, à plusieurs égards, modérément révolutionnaire. Sa harangue mitigée peut se résumer dans cette formule, qui la termine et condense : liberté philosophique, liberté politique.

« Un télégramme de Madrid, annonce la mort du maréchal Narvaez, qui a succombé jeudi, à une fluxion de poitrine. C'est une grande perte pour l'Espagne et pour la reine Isabelle. Le duc de Valence se proposait, après avoir dompté les partis, et il marchait vers ce résultat, de replacer la Péninsule dans les conditions libérales du gouvernement représentatif. Qui poursuivra cette œuvre digne d'un grand cœur et d'un ferme esprit ?... Le maréchal O'Donnell est mort, et le maréchal Espartero, semble avoir tout à fait renoncé à la vie militaire.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Agricole

NOUVELLES DES RÉCOLTES.

Avranches (Manche). — Les blés, dans beaucoup d'endroits, sont clairs ; on demande de la pluie. Les avoines d'hiver ont souffert du froid, aussi se maintiennent-elles à des prix élevés. Les pommiers sont de toute beauté ; il y a plus de dix ans, qu'on ne les avait vus autant chargés de fleurs.

Bourges (Cher). — Les avis sur les récoltes en terre sont partagés, comme tous les ans à pareille époque. Cependant, à part quelques

fois si bête en l'abondant !... Si maintenant elle allait me fermer sa porte ?... A Paris, rue Joubert, à quatre pas du boulevard !... Allons donc !

M. de Vandelle fit quelques pas encore.

« Mais M. de Chervette ? reprit-il mentalement, car enfin il y a M. de Chervette, un homme du Midi, un montagnard ! En ce moment, il sommeille sur un oreiller de chiffres... sa pensée est dans un nuage d'or, mais il peut se réveiller et regarder autour de lui, m'apercevoir... Eh bien ! sera-t-il donc le premier qui m'aura vu !... S'il me tue, je n'aurai plus à m'occuper de rien, et ça me mettra à la mode pendant trois jours.

Il se prit à rire.

« La parole de massacre comme si ces choses-là arrivaient jamais ! Dans les pays sauvages passe encore, mais ici !... et puis il est violent M. de Chervette, c'est vrai, mais une vanité de paon le dévore ; et par vanité on sait des gens qui ne veulent jamais laisser croire qu'ils sont de la commune pâte des mortels à qui il arrive des mésaventures : D'ailleurs, c'est une émotion de plus... j'en avais pas encore fait connaissance avec le danger... Donc go ahead ! comme disent les Américains. Si j'en meurs je le saurai bien ! » (La suite au prochain numéro).

La Chasse illustrée, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire, du même format que l'Illustration ou la Mode illustrée, est destinée aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. — Par sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles ses récits saisissants, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 52 numéros, ou 3 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs, quel que soit le rang de la société auquel ils appartiennent. — Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'administration.

champs, nos blés ne sont pas aussi hauts que certaines années; mais la tige est râlue et d'un vert de prospérité. On estime à plus d'un tiers d'année ordinaire, les terres ensemencées en froment cette année, sans que cela amoindrisse le nombre des emblavures de mars, attendu que ce sont les terres emblavées d'artificielles depuis des années que l'on a défrichées pour y semer l'excédant annoncé plus haut.

Château-Gontier (Mayenne). — Les froments en terre, sont également beaux; les orges ont été semées par un temps propice et lèvent bien. Les avoines sont moins belles et font maintenir leur prix élevé.

Valenciennes (Nord). — Jusqu'à présent la récolte s'annonce fort bien, et si nous avons encore quelques jours de beau temps, au lieu de pluies continuelles, les travaux des champs seraient terminés.

Charlieu (Loire). — La pluie est venue bien à propos, pour ranimer la végétation que le vent du nord avait arrêtée. D'ici huit à quinze jours, on pourra voir si les blés clairs se garniront.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.
26	Diman.	ss Clet et Mar.	
27	Lundi.	s Anthime.	St-Jéry, St-Martin-Labouval, Puybrun.
28	Mardi.	s Vital.	Soturac.
29	Mercr.	s Pierre.	

P. Q. le 1, à 6 h. 25 du soir.
 P. L. le 8, à 9 h. 45 du matin.
 D. Q. le 15, à 9 h. 26 du matin.
 N. L. le 23, à 2 h. 30 du soir.

M. LIMAYRAC, PRÉFET DU LOT.

La nomination de M. Paulin Limayrac à la Préfecture du Lot a, d'après nos correspondances particulières, produit une impression excellente. Pour ainsi dire notre compatriote, M. Limayrac connaît parfaitement, les tendances de l'esprit des habitants du vieux Quercy, leurs aspirations généreuses et leurs besoins. Une étude plus approfondie lui permettra d'apprécier les progrès accomplis; il saura poursuivre avec une constante résolution le bien restant à réaliser.

Le département, d'ailleurs, est fier à juste titre, d'avoir à la tête de l'administration un homme qui, par son talent d'écrivain, sa connaissance de la politique, son expérience des hommes, son tact et son urbanité, est devenu la personnification la plus brillante et la plus sympathique de la presse gouvernementale. M. Paulin Limayrac apporte, dans ses nouvelles et hautes fonctions, toutes les qualités qui font l'éminent administrateur. Nous complétons notre pensée en reproduisant les lignes suivantes de la France :

« Le *Moniteur* confirme ce matin la nouvelle que nous donnions il y a plusieurs jours. M. Paulin Limayrac, est appelé à la préfecture du département du Lot. Nous considérons cette nomination comme une juste récompense des éminents services rendus par l'honorable et ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel* et de la *Patrie*, et nous croyons qu'elle sera accueillie avec une légitime sympathie.

» M. Paulin Limayrac est sur la brèche depuis de longues années, et, dans la position si délicate et si importante que son dévouement avait acceptée, il n'a pas seulement déployé les qualités brillantes de l'écrivain, mais encore celles de l'homme politique, l'esprit de conciliation, la mesure, l'à-propos. C'est une justice que lui rendront ses adversaires comme ceux qui, quoique dans des rangs différents, combattaient pour la même cause : il n'a jamais exagéré la défense gouvernementale, il savait repousser les attaques sans irriter la polémique, et allier la modération à la fermeté. Le nouveau préfet du Lot apportera ces mêmes qualités dans l'administration du département qui lui est confié; et, à une époque où la presse a été en butte à tant d'appréciations hostiles, ce ne peut être une chose indifférente pour elle que de voir le gouvernement faire d'un journaliste un préfet. Ce choix, en définitive, ne peut qu'honorer la presse, et c'est une réponse à ceux qui, jusque dans nos assemblées publiques, se sont montrés si injustes à son égard.

La Presse tout entière a dit son mot autour de cette nomination. Elle n'a eu que des éloges mérités pour M. Limayrac; ses adversaires eux-mêmes lui rendent hommage.

La presse gouvernementale reçoit dans la personne du plus distingué de ses membres

la juste récompense de ses efforts et de son dévouement. Le département du Lot sera heureux de suivre l'impulsion de cette main puissante et habile.

C'est en s'associant ainsi les intelligences d'élite, que le Gouvernement impérial maintient sa force dans le présent et l'assure pour l'avenir.

LOUIS LAYTON.

Mardi matin, à 5 heures, les travaux de la promenade Fénélon ont été repris; et cette fois sérieusement, assure-t-on. Il paraît que des modifications ont été apportées au premier projet. La colonne qui supportera le buste de Fénélon devait être ornée d'abord de quatre renommées en bas relief, de soixante centimètres de hauteur; aujourd'hui, ces renommées sont des statues de un mètre soixante, qui reposeront sur le socle de la colonne. Au pied des statues et sur les quatre faces du socle sont sculptées les armoiries de Fénélon et de Cahors. Il est évident que l'effet produit sera plus imposant. — Il nous a été donné de voir chez M. Calmon, fils, le buste de Fénélon, déjà coulé en plâtre. C'est une œuvre vraiment artistique et qui fait le plus grand honneur à notre jeune compatriote.

Tous ces embellissements une fois terminés, la promenade Fénélon sera fort belle, surtout si, donnant suite à un projet depuis longtemps conçu, on la relie à l'allée des Soupirs.

Nous trouvons au *Moniteur* la nomination des capitaines-majors de la garde nationale mobile dans la plupart des départements de l'Empire. Cet officier est, dans le Lot, M. ALEXANDRE, capitaine adjudant-major au 60^e régiment d'infanterie de ligne. L'organisation des cadres va commencer sous peu de jours; elle comprendra les jeunes gens exemptés du service par leurs numéros lors du récent tirage.

Il est question d'un nouveau mouvement dans le personnel des préfectures et sous-préfectures. Les mutations annoncées, de même que celles qui viennent d'avoir lieu, sont un indice de l'ajournement à l'an prochain des élections générales.

D'après le nouveau projet de loi sur la télégraphie, le prix d'une dépêche ordinaire (20 mots) circulant dans le département sera réduit à 50 cent., et celui d'une dépêche circulant entre deux bureaux quelconques de la France sera réduit à un franc.

MOIS DE MARIE A ROC-AMADOUR.

Le mois de Marie à Roc-Amadour souvrira le 30 avril, à 6 heures 1/2 du soir.

Les messes se succéderont d'heure en heure à la chapelle miraculeuse. La première se dira, à 6 heures et la deuxième à 11 heures.

Il y aura deux prédications chaque jour: avec instruction à la messe de 11 heures et un sermon, le soir, à 6 heures 1/2, suivi du salut.

Le mois de Marie sera prêché par M. le supérieur du pèlerinage et par MM. les chapelains.

Les processions des paroisses et des communautés auront lieu du 15 à la fin du mois.

Le 30 avril, jour de l'ouverture, et le 31 mai jour de la clôture, illumination des remparts, vers 8 heures.

C'est mercredi 22, à 8 heures 29 minutes du soir, qu'a fini la lune de mars et qu'a commencé celle d'avril, vulgairement nommée *lune Rousse*.

Il paraît que cette méchante lune ne veut pas faire mentir sa réputation: dans la nuit du mercredi au jeudi, nous avons eu à Cahors, le premier orage de cette année. Vers quatre heures du matin, le tonnerre a grondé. Il est tombé peu de pluie. Heureusement que ce vieux dicton nous rassure:

Tonnerre d'avril,
Remplit le baril.

Toujours des suicides. Avant hier, on retirait un cadavre des eaux du Lot; hier on trouvait un homme pendu dans sa demeure, faubourg Labarre. Ce malheureux, âgé de quarante ans à peine, donnait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale.

Des fouilles viennent d'être faites à Murseint, ce fameux plateau que M. l'abbé Cuquel posait comme étant le véritable *Uxellodunum*, dans une brochure dont nous avons parlé. On a découvert paraît-il, en ce lieu, les fondations d'un rempart et diverses antiquités qui remontent aux temps Gallo-Romains. M. de Saulcy, membre de l'Institut et M. Reffye aide-de-camp de l'Empereur ont visité Murseint, ces jours derniers, et, à la vue de ces ruines magnifiques, leur pensée a été qu'ils foulaient aux pieds un *Opidium* Gaulois.

Ces savants, comme on le voit, ne sont pas aussi catégoriques que M. l'abbé Cuquel. Un *opidium* c'est possible, mais *Uxellodunum*!

On nous écrit de Luzech :

Le jour du tirage au sort, une rixe a eu lieu entre les jeunes gens de Luzech et d'Albas.

Trois jeunes gens ont été blessés légèrement et deux ont été arrêtés comme provocateurs et porteurs d'armes cachées.

La gendarmerie est intervenue à temps pour empêcher de plus graves conflits.

RECONSTRUCTION DU PONT DE GRIFFOUL

A FIGEAC

ADJUDICATION

Le Lundi, 4 mai 1868, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, à l'adjudication au rabais, et par voie de soumission cachetée, des travaux restant à exécuter pour la reconstruction du Pont de Griffoul, sur le Célé, à Figeac, route impériale n° 140.

La dépense est évaluée à la somme totale de..... 41,490 fr. 03 c. non compris la somme à valoir.

Le cautionnement est fixé à la somme de..... 1,500 »

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (*bureau des Travaux publics*) et au bureau de l'Ingénieur ordinaire, à Figeac, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

AVIS AU PUBLIC. — La station de Cahors vient d'être pourvue d'un nouvel étalon *pur sang Arabe*, depuis le 21 avril courant.

Le *Progrès de Villeneuve* publie la note suivante dont nous lui laissons la responsabilité:

Nous avons reçu de Fumel une nouvelle si surprenante, que des renseignements précis nous ont paru nécessaires avant de la publier. Il résulte de ces renseignements que des marins ont pris ces jours derniers, sur les rives du Lot, au-dessus de Fumel, un... crocodile... un vrai crocodile de la plus belle espèce.

Attirés par les cris de cet animal, les marins s'approchèrent, et qu'on juge de leur surprise et de leur effroi en voyant ce poisson inconnu dans les eaux du Lot!... — La tête du monstre était engagée dans une espèce de grotte vasense; la partie inférieure du corps était seule visible. A l'aide d'un nœud coulant, les marins enlacèrent cette partie du corps. Le reptile poussa alors des gémissements assez semblables aux vagissements prolongés des enfants. Avec cette corde, on le retira de l'infirmité où il se trouvait engagé, et un marin lui enfonça une barre de fer pointue dans le cou au défaut des os de la tête et des écailles. L'animal poussa alors des cris formidables et ne tarda pas à expirer.

On devine, si les marins ont dit vrai, que ce pauvre expatrié, surpris par le froid était dans la période d'engourdissement; sans cela la conquête de nos braves marins eût été plus difficile et plus périlleuse.

Le lendemain, les marins, transformés en Barnoums, montraient leur *bête* moyennant quelques centimes, et cela à duré jusqu'à ce que l'odeur nauséabonde des chairs ait éloigné les curieux. Ils ont alors vendu l'infortuné caïman à M. Combes, naturaliste fort distingué, qui l'empaille en ce moment.

Ce crocodile est gris-foncé; il mesure 2 m. 50 de l'extrémité de la tête à celle de la queue. — Est-il de la famille des *aligators* d'Afrique, des *gavials* de l'Inde ou des *caïmans* d'Amérique? Vient-il des bords du Nil, du Gange ou du Sénégal?

Nous laissons aux naturalistes le soin de reconnaître son origine d'après sa forme et sa couleur.

Ce qui nous paraît plus difficile à expliquer c'est sa présence dans les eaux du Lot. — Cet amphibie s'est-il échappé d'une ménagerie nomade ou d'un navire rentrant dans la Gironde? Est-ce son humeur voyageuse qui a déterminé cet imprudent à quitter les régions tropicales pour visiter les latitudes tempérées? Est-ce bien sur les bords du Lot et non sur les rives de la *Garonne* que les marins l'ont pris?

L'ILLUSTRATION.

Bureaux : rue Richelieu, 60.
Sommaire du 19 avril 1868.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Evénements du Paraguay : prise du fort Establecimiento. — Légendes villageoises : le tisserand, le tailleur et le berger, nouvelle (suite), par André Léo. — Gazette du Palais. — M. Disraeli. — Le chemin de fer du Pacifique (suite). — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire : la *Morale familiale*. — Concours bippique au Palais de l'Industrie. — Les Théâtres. — Mme Elisabeth Caddy Stanton. — M. Thaddeus Stevens. — Grandes soirées par Bertall, hiver de

1868. — Les abus ; le Théâtre, par M. Francisque Sarcey (suite). — Pages d'album. — La nouvelle église de Buen Suceso, à Madrid. — Les Sommités contemporaines.

Gravures : Autriche : Une séance de la Chambre des Seigneurs, à Vienne. — Le vice-amiral brésilien vicomte d'Inhaüma. — Guerre du Paraguay : prise du fort Establecimiento (2 grav.). — M. Disraeli. — Le chemin de fer du Pacifique (3 gravures). — Mme Elisabeth Caddy Stanton. — Etats-Unis : Procès du président Johnson. M. Thaddeus Stevens se rendant au Sénat. — Grandes soirées, caricatures par Bertall. — Madrid : Inauguration de la nouvelle église de Buen Suceso. — Rébus.

L'ÉVÉNEMENT ILLUSTRÉ vient de publier son 10^e numéro. C'est un journal littéraire écrit avec infiniment d'esprit, dans lequel paraît en feuilleton le *Parricide*, par ADOLPHE BELLOT.

Bureaux : 43, faubourg Montmartre, Paris.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.

Audience du 24 avril 1868.

- 4 Charretiers, condamnés à 6 fr. d'amende pour défaut d'éclairage.
- 7 voituriers à 1 fr. d'amende, même motif, jardinière.
- 9 habitants à 1 fr. d'amende, pour abandon de leurs charrettes sur la voie publique.
- 4 individus à 5 fr. d'amende pour bruit et tapage injurieux.
- 1 fille à 11 fr. et un jour de prison, même motif (récidive).
- 1 femme à 3 fr., même motif (circonstances atténuantes).
- 2 habitants à 1 fr. pour défaut de balayage.
- 4 habitants à 1 fr. pour jet d'eau par la fenêtre.
- 1 individu à 1 fr. pour dépôt de fumier et de pierres sur la voie publique.
- 1 boucher à 1 fr. pour avoir abattu des moutons hors l'abattoir.
- 2 revendeuses à 1 fr. pour embarras de la voie publique à Cahors.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Avril.

Naissances.

- 23 Tardieu (Lucie), rue St-André.
- 23 Richard (Antoinette), rue Coin-de-Lastié.

Décès.

- 23 Banel (Hippolyte), propriétaire, 42 ans, aux Augustins.
- 24 Enfant du sexe féminin né-mort des époux Bonafous et Carry.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit Foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0, de 4 ans à 8 ans d'échéance.

S'adresser, pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de l'administration, 19, rue neuve-des-Capucines.

Dans les départements : aux recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants de la société.

Faits Divers

On lit dans l'*Evénement illustré* :

Voici une anecdote qui vient du Château. Elle est pleine de saveur et peut servir de type de la crâne assurance qui caractérise les dames américaines ainsi que l'exquise galanterie dont tout Français, homme du monde, doit se faire une loi.

L'Empereur avait eu occasion de remarquer, dans les fêtes qui eurent lieu cet hiver au Cercle des patineurs, deux jeunes personnes appartenant à une famille très distinguée des Etats-Unis, Milles W..., lesquelles faisaient florès sur la glace. Le Souverain les fit inviter, ainsi que leur famille, aux réceptions des Tuileries.

Il y a quelques semaines, une des demoiselles W..., qui possède un remarquable talent comme peintre, fit hommage à l'Empereur d'un portrait de lui-même très ressemblant, accompagné d'un laconique billet qui disait à peu près ceci :

« Sire, on me dit que j'ai eu le bonheur de réussir le portrait que j'ai l'honneur de vous envoyer. Daignez l'accepter comme le souvenir d'une amie à un ami. »

L'Empereur accepta non seulement de bonne grâce ce petit tableau offert d'une façon si peu en harmonie avec le code du cérémonial des cours de la vieille Europe, mais le fit accrocher dans son cabinet de travail et mit dans son cadre le billet d'envoi.

Quelques jours après, il donna une nouvelle preuve de bon goût, en envoyant à Mlle W..., deux faisans tués de sa main, avec une ligne autographe ainsi conçue :

« Un ami à une amie. »

— L'Empereur se rendra décidément à Orléans à l'occasion du concours agricole qui a lieu le mois prochain.

L'Empereur sera accompagné de l'Impératrice et du Prince Impérial.

— L'Empereur, à la réception des lauréats des sociétés savantes, a particulièrement questionné les membres qui lui étaient présentés, sur les sujets d'histoire et d'archéologie relatif à la domination romaine dans les Gaules. L'auteur de la *Vie de César* s'est entretenu

de l'achèvement de la carte de la Gaule, du dictionnaire de topographie, qui comprend les villes et stations romaines, des fouilles et des découvertes nombreuses qui se passent en province.

Tout ce mouvement archéologique est confié aux correspondants du ministère de l'instruction publique et aux sociétés savantes, qui peuvent le mieux retrouver sur le sol les anciens vestiges de l'histoire.

CALIFORNIE. — Il y a vingt ans, San Francisco était un misérable village mexicain, *Yerba Buena*. Aujourd'hui, c'est la plus grande cité maritime et commerciale de la côte occidentale du Pacifique. La population de cette ville a passé, depuis 1859, du chiffre de 83,000 âmes à celui de 131,000, dont 3,600 chinois, 2,500 nègres et 9,000 individus de population flottante; il y a aussi beaucoup de juifs; on y compte 70 écoles parmi lesquelles 12 sont dirigées par les jésuites.

Du 30 juin 1866 au 30 juin 1867 on y a bâti 710 maisons en bois et 340 en pierres. L'industrie prend un développement énorme: la ville possède déjà deux grandes fabriques de laine, une fabrique de ouate, une grande compagnie de scierie, dite compagnie du Pacifique, 11 grands moulins, 14 fonderies et fabriques de machines, 10 fabriques de savon, 24 brasseries, deux établissements qui ont livré, en 16 ans, 5,000 billards, d'importantes verreries et fabriques de cigares, etc.

Les recettes de la cité sont de 1,623,000 dollars, dépenses de 1,437,000 dollars. On y compte 101 ecclésiastiques, 409 avocats, 92 courtiers et agioteurs, 1,159 débitants de liqueurs, 12 compagnies de chemins de fer, 109 autres compagnies reconnues, 17 lignes de bateaux à vapeur et 58 journaux.

UN NOUVEAU GOBE-MOUCHE.

La mouche est un animal qui tourmente horriblement le bétail et l'espèce humaine pendant l'été et surtout en province. On emploie, pour la détruire, l'arsenic, la mine de plomb et le lait doux. Ce procédé est très dangereux et occasionne souvent de fâcheux

accidents.

Voici, dit le *Moniteur*, un gobe mouche très inoffensif et avec lequel on peut détruire en peu de temps toutes les mouches qui infestent un logement et même une écurie.

On se procure un carré de planche d'un mètre de diamètre: on y passe une couche légère de mélasse: on y pince, et on l'appuie à un mur. La mouche est très-friande de la matière sucrée; elle se précipite sur ce carré de planche, ses pattes ou ses ailes s'y attachent: épuisée par les efforts qu'elle fait pour se dépêtrer, elle périt. Lorsque ce carré est couvert de mouches mortes, on le râcle bien avec un couteau en bois, et l'on y applique une seconde couche de mélasse. En procédant ainsi, on détruit en très-peu de temps toutes les mouches d'un logement. La dépense à faire est de peu de valeur.

Il y a une mouche jaune qui tracasse horriblement le cheval et le rend souvent vicieux; elle se place au haut des cuisses de cet animal et près la queue. On peut l'en débarrasser dans un instant: on se procure des feuilles vertes de noyer, on les hache bien fin et on les pile; on les met à infuser dans un litre d'eau froide et l'on applique cette infusion sous le ventre du cheval, où ces mouches sont fixées; elles périssent à l'instant. On peut également employer cette infusion et celle d'absinthe verte pour détruire les punaises. On l'applique avec le pinceau dans tous les endroits infestés par cette vermine. On peut encore l'employer pour détruire les pucerons qui infestent les jardins.

Le *Magnétiseur universel* raconte une intéressante anecdote dont le héros est Fulton, l'inventeur des bateaux à vapeur:

« Quant il fit sur le *Clermont*, son premier bateau à vapeur, le parcours de New-York à Albany, aucun passager n'avait osé l'accompagner dans son voyage. Je laisse ici la parole à M. Louis Figuier:

« Il s'en présenta un pour le retour; c'était un Français nommé Andrieux, qui alors habitait New-York. Il osa tenter l'aventure et eut le courage de revenir chez lui sur le *Clermont*.

On raconte qu'étant entré dans le bateau pour y régler le prix de son passage, Andrieux n'y trouva qu'un homme occupé à écrire dans la cabine. C'était Fulton.

— N'allez-vous pas, dit-il, redescendre à New-York, avec votre bateau.

— Oui; répondit Fulton, je vais essayer d'y parvenir.

— Pouvez-vous me donner passage sur votre bord?

— Assurément, si vous êtes décidé à courir les mêmes chances que moi.

Andrieux demanda alors le prix du passage, et six dollars furent comptés pour prix.

Fulton demeurait immobile et silencieux, contemplant comme absorbé dans ses pensées, l'argent déposé dans sa main. Le passager craignit d'avoir commis une méprise.

— Mais n'est-ce pas là ce que vous m'avez demandé?

A ces mots, Fulton sortant de sa rêverie, porta ses regards sur l'étranger et laissa voir une grosse larme roulant dans ses yeux.

— Excusez-moi, dit-il, d'une voix altérée; ces six dollars sont le premier salaire qu'aient encore obtenu mes longs travaux sur la navigation par la vapeur.»

L'ÉCLAIR. — 30, rue Bergère, Paris. — Sommaire de la 16^e livraison.

Lettre des batignoles, Feu L'anglais. — Un couple, Henri Derville. — L'impersonnalité d'Eckmann-Chatrion, Sixte Delorme. — Regain de la semaine, A. Desvignes. — M^{lle} Nilsson, Albert Vizenini. — Notre grand monde, Hector de Callias. — Tablettes, Camille Debans. — Une histoire qui ne prouve rien, Louis Dépret. — Causerie dramatique, Gabriel Prevost.

Contrefaçons et Imitations

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le *Chocolat purgatif de Desbrière* est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du *Chocolat Desbrière* lorsqu'on leur en demande, le remplacent avec du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la *Magnésie* n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, *drastiques*

violents qui irritent les organes digestifs, causes de funestes maladies. Pour éviter toute FRAUDE, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Le Pelletier, 9, à Paris. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

DETTE MEXICAINE

COMMUNICATION importante à faire aux porteurs de Rente 6^o/₁₀ et d'obligations mexicaines par le COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL S'adresser au Directeur, 3, rue d'Amboise Rich, à Paris.

AVIS. — Aux lecteurs atteints de hernies ou de maladies des voies urinaires, nous signalons LA NEPTUNIDE ROULLÉ, dont le succès est assuré. (Voir aux annonces).

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M^e Puybaret, avoué à Brives et de M^e Louradour, avoué à Beyssac.

L'adjudication des immeubles provenant de la succession de feu Jeanne Batut, aura lieu le 40 mai prochain, à midi, en l'étude de M^e Louradour. Mise à prix: 1,000 fr.

Etude de M^e Ayzac, avoué à Gourdon. L'adjudication des biens saisis au préjudice des sieurs Jean Lafon, jeune, briquetier, demeurant et domicilié au Mas-de-Mazérat et Armand Lafon, aîné propriétaire, demeurant au château de Resoulès, commune de Gourdon, aura lieu le 5 mai prochain, à 9 heures, au tribunal de Gourdon. Mises à prix: Lots de Dégagnac, 1^{er} lot, 2,000 fr.; 2^e lot, 2,000 fr.; 3^e lot, 200 fr. Lots de Payrignac, 4^e lot, 500 fr.; 5^e lot, 600 fr.; 6^e lot, 400 fr. Lots de Gourdon et de Payrignac, 7^e lot, 6,000 fr.

(Extrait du *Gourdonnais* du 23 avril).

Les souscripteurs au *Journal du Lot*, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou.

ORFEVREURIE CHRISTOFLE
MANUFACTURES: A PARIS, rue de Bondy, 56. — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).

Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affirmer dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible, aussi, quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de

ALFÉ NIDE
POINÇON DU MÉTAL BLANC
DIT ALFÉNIDE

notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, *Poste aux chevaux, Galerie Audouy*, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures ont remises à neuf.

Hernies Prolapsus et Maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE ROULLÉ. (Extrait des plantes marines). — Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROULLÉ, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

A VENDRE
L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL
EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

PHOSPHO-GUANO

GALLET LEFÈVRE ET C^e, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPÔTS DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, MM. Th. Cabanès, à Gourdon; J. Cangardel fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

1868

CALENDRIER
DU DÉPARTEMENT
DU LOT
ÉDITÉ PAR A. LAYTOU.

EN VENTE, A CAHORS,
Chez MM. Calmette, Bourion, Crayssac, Godinaud, Bourges, Castanel, A FIGEAC, M. Delbos, A GOURDON, MM. Dauriac et Lacambre.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors: 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Départ d'Assier: 4 h. après-midi;

LISTE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS Du Lot et de l'Extérieur, dont les Annonces suivent.

PARIS

Eau de Mélisse des Carmes, 14, rue Taranne.
Le Chocolat Menier.
Delassy, fabricant de Phosphates fossiles, à Grand-Pré (Ardennes).
Michel-Ange-Marion, 15, quai Voltaire.
Hermann-Lachapelle et Glover, constructeurs de machines, 144, rue du Faubourg Poissonnière.
Luneau, fabricant de presses à copier, 2-4, rue Vauvillers.
Lachapelle (M^{me}) maîtresse sage-femme, 27, rue du Mont-Thabor (près les Tuileries).
Lebigre, 142, rue de Rivoli et rue Vivienne, 16.
Quina Laroche, 15, rue Drouot.
Rob Boyveau-Laffecteur, 11, rue Richer.

BORDEAUX

Louit Frères et C^e, fabricants de chocolats.
Cauderès, fabricant de pianos, 50, allées de Tourny.
Victor Ravayre-Raver, éditeurs de musique, 13, allées de Tourny.

AGEN

Jaillé (Al.) fabricant d'engrais agénais.

DÉPARTEMENT DU LOT CAHORS

Alix (P.) marchand de nouveautés, rue de la Mairie.
Belmont, fils, tapissier.
Bessac, ferblantier-lampiste.
Bourion, libraire.
Calmette, libraire.
Conté (Urbain), teinturier-cardeur, place St-Laurent.
David (Louis) s^r de M. Burgalières, place au Bois.
Delrieu (Léon), arquetubier, march. quincailler, en face la Mairie.
Dulauc, pharmacien, rue du Lycée.
Delpech et Pasquet, liquoristes, rue de la Préfecture.
Delsol, ferblantier-lampiste, place au Bois.
Férando et fils, négociants, à Cabessut.
Ferran, limonadier.
Foissac, marchand tailleur, rue de la Préfecture.
Gary (Louis) marchand de toile, rue de la Mairie.
Greil, marchand de confections, rue Fénélon.
Lascassagne (Marcelin), hôtel du Plais-Royal.
Lacroix (E.), marchand de parapluies, place du marché.
Laytou (A.) imprimeur, rue de la Mairie.
Lourmet, chaudronnier, rue Fénélon.
Mandelli, frères, bijoutiers, boulevard Nord.
Rivière, tapissier, galerie Fontenille.
Sambin et Besançon, fondeurs, faubourg St-Georges.
L'Union, Compagnie d'Assurances.
Vincens, pépiniériste-horticulteur, rue de l'Evêché.

LUZÉCH

Barbary, serrurier-mécanicien, quincaillier.

GOURDON

Cabanès (Théodore), pharmacien, sur le tour de ville.
Lacambre, libraire, photographe, faubourg Ste-Claire.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décimètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

TBLEAU DES DISTANCES
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX: 1 FRANC.
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

Le propriétaire-gérant: A. LAYTOU.

Les Annonces pour l'Annuaire de 1869, doivent être adressées à M. Laytou, imprimeur, à Cahors.